



## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2021 DAC 492** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler 22 rue Marcadet à Paris 18<sup>e</sup>

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Suzanne Leclézio, infirmière faisant fonction d'assistante sociale et Yvonne Ziegler, peintre, professeur de dessin, assistante sociale bénévole, ont travaillé à partir de 1935 au Centre d'hygiène sociale du 22 rue Marcadet dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce dispensaire appartenait à l'époque à la Compagnie du chemin de fer du Nord. Depuis 1984, ce centre de santé est géré par la Ville de Paris.

Suzanne Leclézio est née à l'île Maurice le 13 septembre 1898 et est décédée le 1<sup>er</sup> mai 1987. Elle est chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, décorée de la Croix de guerre et de la médaille de la Résistance française. Yvonne Ziegler, née à Garches le 1<sup>er</sup> juin 1902, a également reçu la Croix de guerre et la médaille de la Résistance française. Elle est décédée le 16 janvier 1988.

Ces deux femmes sont citées à l'ordre de la SNCF en 1942 pour leur rôle dans l'accueil et les soins aux réfugiés lors de l'exode de 1940 et notamment pour avoir procuré du lait aux familles et enfants évacués. En 1942, lors des grandes rafles de juifs à Paris, elles aident les Scharapan, une famille juive du quartier Marcadet, en procurant un logement et un emploi à la grand-mère de Nelly Scharapan, lui permettant ainsi de survivre et d'échapper à la déportation. Les 21 et 22 avril 1944, elles apportent réconfort et soins aux blessés lors des bombardements des installations ferroviaires du quartier de la Chapelle qui fit plus de 500 morts. Le dispensaire, épargné, accueille les cheminots, leur famille et les habitants du quartier.

Patriotes et éprises de liberté, ces deux femmes intègrent le réseau de résistance *Cohors-Asturians* le 1<sup>er</sup> octobre 1943 avec le grade de sous-lieutenant. Elles habitent toutes les deux rue Boissonade et hébergent plusieurs résistants recherchés par la Gestapo. Elles sont dénoncées en juillet 1944. La Gestapo les arrête à leur domicile le 27 juillet 1944 et les torture rue des Saussaies (en 1940, le 11 rue des Saussaies devient le siège de la Gestapo où se trouve la « chambre de tortures »). Elles sont ensuite conduites à la prison de Fresnes puis déportées par le dernier convoi de

prisonniers politiques parti de Pantin le 15 août 1944 pour le camp de Ravensbrück. Elles sont ensuite transférées dans plusieurs kommandos : Torgau, Abderoda et Markkleeberg où elles travaillent dans des conditions effroyables. Elles s'évadent au cours des marches de la mort et après quelques jours, elles sont libérées par l'armée rouge. Elles sont confiées à la Croix-Rouge internationale le 9 avril 1945 et rapatriées en France le 25 mai 1945. À son retour, Suzanne Leclézio est nommée directrice du Centre d'hygiène sociale du 22 de la rue Marcadet. Elle quittera la SNCF en 1958 pour une retraite en Normandie avec Yvonne Ziegler.

Membres de l'Association nationale des Déportées, Internées et Résistantes (ADIR), militantes de l'association Raoul Follereau, leur parcours découvre des problématiques longtemps restées dans l'ombre, et désormais mises en avant : le rôle des femmes dans la résistance et la déportation, la place et le rôle des couples de femmes dans certains secteurs comme l'action sociale. Rendre hommage à ces deux femmes apparaît ainsi essentiel pour la transmission des valeurs qu'elles ont portées toute leur vie durant.

Il est proposé d'apposer une plaque commémorative en hommage à Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler 22 rue Marcadet à Paris 18<sup>e</sup> dont le texte est le suivant :

« ICI, ONT EXERCÉ AVEC HUMANITÉ ET GÉNÉROSITÉ  
SUZANNE LECLÉZIO (1898-1987) ASSISTANTE SOCIALE SNCF ET  
YVONNE ZIEGLER (1902-1988), SA COMPAGNE, BÉNÉVOLE, ARTISTE PEINTRE  
RÉSISTANTES, TORTURÉES, DÉPORTÉES À RAVENSBRÜCK EN 1944. »

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



**2021 DAC 492** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler 22 rue Marcadet à Paris 18<sup>e</sup>

## Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler 22 rue Marcadet à Paris 18<sup>e</sup> ;

Vu l'avis du conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice au nom de la 2<sup>e</sup> commission,

### Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler 22 rue Marcadet à Paris 18<sup>e</sup>.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici, ont exercé avec humanité et générosité Suzanne Leclézio (1898-1987) assistante sociale SNCF et Yvonne Ziegler (1902-1988), sa compagne, bénévole, artiste peintre Résistantes, torturées, déportées à Ravensbrück en 1944 . »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1.700 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, des exercices 2021 et suivants.